

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

27^{ème} année - N°5184 - Mardi 18 Août 2026 - Prix : 200 Fc

CHN EL-MAAROUF :

Le gel des arriérés provoque l'ire des fonctionnaires



Dans une note circulaire datant du 4 août, la direction du Centre Hospitalier National El-Maarouf a annoncé le gel du paiement des gardes antérieures à juillet 2026. Présentée comme une optimisation de la paie, la mesure frappe les fonctionnaires qui ont assuré la continuité des services de soins pendant la grève des contractuels.

La note, signée de la direction générale et dont nous avons obtenu copie, a été adressée à l'ensemble du personnel, médical, paramédical, technique et administratif. Elle stipule qu'à compter de

la paie de juillet 2026, « le paiement des gardes et autres avantages au titre des arriérés seront mises en attente », tandis que les gardes courantes continueront d'être réglées normalement « afin de stabiliser le processus de calcul de la paie ». La direction précise que ces arriérés seront soldés « suivant l'amélioration des recettes », l'objectif affiché étant de permettre à tous de percevoir pleinement la revalorisation de la prime de garde. Elle rappelle enfin que tout planning transmis après le 05 du mois sera reporté sur les cycles ultérieurs.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

04 Rabiwul - Awal 1447
Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Août 2026

Lever du soleil:

06h 22mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 05h 07mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 16mn
Maghrib: 18h 06mn
Incha: 19h 20mn



RGPH-5 :

Lancement de la finalisation des outils méthodologiques et numériques

L'Institut National de la Statistique des Études Économiques et Démographiques (INSEED) a entamé ce lundi 10 août une retraite de planification et de finalisation des documents méthodologiques de la RGPH5. L'objectif est de finaliser les derniers ajustements techniques et méthodologiques du 5e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), prévu pour septembre 2027.

Après le lancement officiel du 5e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) le 5 juin dernier, les équipes de l'Institut National de la Statistique des Études Économiques et Démographiques (INSEED) continuent de peaufiner sa stratégie numérique. Contrairement aux éditions précédentes, le RGPH-5 marquera une rupture en intégrant massivement les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). La collecte des données ne se fera plus sur papier, mais via des tablettes électroniques selon la méthode CAPI (Computer-Assisted Personal Interviewing). Cette modernisation s'accompagne d'une cartographie numérique à haute résolution, utilisant des outils géospatiaux de pointe pour un découpage plus précis du territoire et un géoréférencement

des infrastructures. Ce choix stratégique, soutenu par la Banque mondiale à travers le Projet Stat-Cap et par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), vise à garantir une meilleure qualité, une rapidité d'exécution et une fiabilité accrue des données démographiques et socio-économiques.

Dans ce contexte, du 10 au 17 Aout, les cadres de l'INSEED et les experts des partenaires techniques, organise un atelier qui a pour objectifs précis l'ajustement du chronogramme et du budget, la validation des outils de cartographie, la finalisation des questionnaires et autres aspects. "La préparation du RGPH-5 s'appuie sur un apprentissage des bonnes pratiques internationales. Une mission d'études a été effectuée au Burundi et au Togo pour échanger sur la réalisation de recensements numériques. Les retours d'expérience de ces pays, confrontés aux mêmes défis de transition technologique, constituent un apport stratégique pour l'équipe comorienne. C'est pourquoi aujourd'hui nous sommes tous là pour peaufiner notre stratégie numérique", explique Bastoine Msoma, le coordinateur technique du RGPH-5. Bien plus qu'un simple dénombrement, il constitue la pierre angulaire de la nouvelle Stratégie nationale de développement de la statistique 2026-2030 et fournira les indicateurs nécessaires au suivi du Plan Comores Émergent (PCE) et



des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Comme l'a souligné le ministre des finances lors du lancement officiel en juin dernier, ce recensement permettra d'orienter les politiques publiques dans les secteurs clés comme la santé, l'éducation et l'emploi. Contrairement aux précédentes éditions, ce futur recensement ambitionne de moderniser les méthodes de collecte. L'utilisation d'outils numériques et cartographiques permettra d'améliorer la

précision des données et de mieux couvrir l'ensemble du territoire. "Avant cet atelier, nous avons déjà travaillé sur la sélection des indicateurs à intégrer dans le questionnaire de la cartographie censitaire. Ces derniers détermineront la qualité et la pertinence des données collectées lors du recensement. Ils doivent refléter les réalités socio-économiques du pays, tout en répondant aux standards internationaux", précise-t-il. Tout au long de ces 7 jours, ils avaient un seul objectif à savoir

l'harmonisation de la planification stratégique et opérationnelle du 5ème RGPH 2027 tout en finalisant l'ensemble de la documentation technique intégrant les volets de la numérisation et de la cartographie numérique. D'ici la semaine prochaine, les équipes de l'INSEED prévoient de finir le chronogramme de la RGPH-5.

Nassuf Ben Amad

PORT DE BOINGOMA :

Le remblayage démarre enfin, mais le chantier accuse du retard

Après de longues années d'attente, les premiers travaux de remblayage du port de Boingoma ont débuté dimanche 16 août dernier. Une étape très attendue qui marque une avancée visible du chantier. Mais le projet, initialement prévu pour être achevé en août 2027, accuse déjà un retard

important. L'échéance évoquée se situe désormais autour de juin 2028.

Le chantier du port de Boingoma entre enfin dans une phase concrète. Les premiers enrochements destinés au remblayage sont désormais achemi-

nés vers le site depuis la carrière de Domoni. Les matériaux sont d'abord transportés et déposés à Hoani, avant d'être repris à partir de 20 heures par une dizaine de camions pour rejoindre Boingoma. Les rotations se poursuivent durant la nuit, jusqu'à environ 5 heures du matin. Avant chaque départ, les véhicules

sont soumis à des contrôles à travers une check-list. Les chauffeurs reçoivent également des consignes relatives à la conduite nocturne, à la vitesse et aux règles de sécurité. La circulation des convois entre Hoani et Boingoma nécessite ainsi une vigilance particulière des automobilistes et des populations riveraines.

Mais ce transport terrestre n'était pas prévu dans le schéma initial. Les enrochements devaient être acheminés par voie maritime entre le petit port construit à Hoani et le chantier de Boingoma. Le recours actuel aux camions constitue donc une solution temporaire, en attendant l'arrivée des unités flottantes qui doivent permettre de reprendre le transport maritime. En raison du poids et du gabarit des charges, une dérogation spéciale a été accordée par le ministère des Transports maritime et aérien, en coordination avec l'Unité de gestion du projet et les bailleurs. Des conditions strictes encadrent les rotations afin de préserver la sécurité routière et de limiter les perturbations. Un état des lieux de référence du réseau routier a également été réalisé avec les ser-

vices des Travaux publics. Des mesures de réhabilitation sont prévues pour réparer d'éventuelles dégradations causées par le passage des camions.

Pour Mohamed Mostafa, agent mobilisé sur l'opération, cette première phase permettra d'évaluer le dispositif et d'apporter les ajustements nécessaires. Sur place, les habitants se réjouissent surtout de voir enfin le chantier prendre forme. Cette avancée intervient après la pose de la première pierre, le 20 septembre 2024, et la première explosion à la carrière de Domoni, le 5 février 2026. Initialement prévu du 12 août 2024 au 11 août 2027, le projet a été retardé notamment par les difficultés liées à l'identification et à la validation des carrières en 2025. L'achèvement est désormais évoqué pour juin 2028. Le début du remblayage constitue donc une étape importante. Reste désormais à maintenir le rythme des travaux et à assurer rapidement la transition vers le transport maritime initialement prévu.

Riwad



CHN EL-MAAROUF :

Le gel des arriérés provoque l'ire des fonctionnaires

Suite de la page 1

Sur le papier, cela s'apparente à une mesure technique. Mais dans les faits, et c'est le cas de le dire, c'est un coup dur pour les fonctionnaires. Les mois gelés, quatre à cinq mois d'arriérés selon les agents, coïncident exactement avec la longue grève des contractuels qui a paralysé El-Maarouf au premier semestre 2026. Pour éviter l'effondrement des soins, les fonctionnaires ont multiplié les gardes et assuré la permanence. Selon toujours

notre informateur, durant ce mouvement, la direction a recruté en masse des remplaçants, dont des paramédicaux ressortissants de l'EMSP. Depuis, nombre de grévistes ont repris leur poste après avoir signé un formulaire de désolidarisation du collectif. Additionnés aux nouvelles recrues, ils portent l'effectif à un niveau inédit. Les remplaçants ont été rémunérés, mais l'hôpital peine désormais à absorber la masse salariale. D'où, selon la direction, la nécessité d'une réorganisation

pour payer équitablement tout le monde.

Les fonctionnaires, eux, dénoncent une mise aux oubliettes déguisée en "mise en attente". « J'ai découvert la note en arrivant au service. On nous dit que seules les gardes de juillet et les mois suivants seront payés, le reste attendra l'amélioration des recettes. Nous, on sait ce que cela veut dire : elles ne seront plus jamais versées », confie un agent fonctionnaire du centre d'imagerie médicale, sous couvert d'anonymat. « La direction

invoque la réorganisation de la paie. Mais ce sont précisément les mois où nous nous sommes sacrifiés pour tenir l'hôpital debout pendant la grève. On a travaillé pour rien. C'est une profonde injustice. On s'est sacrifié pour mériter ça ? » L'amertume est d'autant plus vive que, selon lui, la note n'a même pas été affichée officiellement.

Dans les couloirs, la colère monte peu à peu. La frustration gagne les équipes de l'hôpital de référence. D'ailleurs, certains fonctionnaires auraient selon

notre témoin, proposé de préparer une lettre de réclamation. D'autres évoquent un retrait possible de la note, mais pour le moment aucune annonce officielle n'est venue. Au-delà des arriérés, il est choquant de sanctionner ceux qui ont tenu l'hôpital à bout de bras à un moment critique. À El-Maarouf, déjà fragilisé, la mesure pourrait éventuellement rouvrir une crise.

Hamdi Abdillahi Rahilie

YLANG-YLANG AUX COMORES :

Bois ou pétrole, une analyse comparative de la qualité

La chercheuse Rasha Ali Ahmed, ingénieure de recherche à l'INRAPE, a présenté le 14 août dernier à l'Alliance française de Moroni des résultats consacrés à une mise garde pour la filière ylang-ylang. Le choix de l'énergie utilisée pour la distillation, bois ou pétrole, quelle option garantir une huile de bonne qualité ?

Cette conférence s'inscrit dans une série d'initiatives scientifiques et culturelles lancées par l'ambassade de France en Union des Comores, en partenariat avec l'INRAPE, le CNDRS et l'Alliance Française de Moroni. L'objectif est de créer un espace de dialogue entre chercheurs, institutions et grand public autour des

enjeux de recherche et du développement durable. Fruit d'une collaboration étroite entre la Faculté des Sciences et Techniques (FST) de l'Université des Comores et l'INRAPE, l'étude s'est appuyée sur une enquête de terrain à Mohéli et sur six distillations expérimentales menées dans des conditions identiques sur le site de l'entreprise « Le Paysan Mohélien », à Itsamia. Trois distillations ont été réalisées au bois, trois au pétrole, permettant une comparaison rigoureuse. Les analyses physico-chimiques ont été conduites au laboratoire de l'INRAPE, tandis que le profil chromatographique complet avait été confié à un laboratoire français. Une dépendance appelée à disparaître car l'INRAPE dispose désormais des équipements nécessaires pour réaliser ces analyses en interne, renforçant l'autonomie scientifique nationale.

Les résultats révèlent que le bois de chauffe permet d'obtenir davantage d'huile essentielle à partir de la

même quantité de fleurs. L'huile produite est légèrement plus dense, signe d'une bonne qualité olfactive, et plus riche en esters, des composés très recherchés en parfumerie fine. Sur le plan environnemental, le bois présente aussi un avantage climatique, à condition que la ressource forestière soit gérée de manière responsable et que des foyers améliorés soient utilisés pour limiter les émissions. Le pétrole domestique, de son côté, offre une combustion plus régulière et une meilleure maîtrise du procédé. Sa stabilité permet aux distillateurs de reproduire plus facilement les conditions de distillation, garantissant une répétabilité appréciée dans un contexte de production. Sur l'ensemble des composés de référence utilisés pour authentifier l'huile d'ylang-ylang, les deux méthodes donnent des résultats très proches : qu'elle soit distillée au bois ou au pétrole, l'huile reste conforme au profil attendu de l'ylang-ylang comorien.

Selon la chercheuse, le bois apparaît comme le plus performant et durable, sous réserve d'une gestion forestière responsable, tandis que le pétrole conserve sa pertinence là où priment stabilité et régularité. À la fin, elle recommande des pistes hybrides combinant les deux énergies, ainsi que la création d'un label de « distillation durable » qui valoriserait les pratiques respectueuses de l'environnement et de la qualité. La filière ylang-ylang représente environ 20 % des exportations comoriennes et fait vivre près de 10 000 personnes. Le travail de Madame Rasha Ali Ahmed « Sciences agricoles et valorisation des produits de rente », a été dirigé par le Dr Chakira Abacar Soilihi (Université des Comores) et le Dr Irchad Ahmed (INRAPE). Il a bénéficié du soutien du laboratoire LAR2SN de la FST et de l'appui financier de l'ambassade de France.

Aticki Ahmed Ismael



COMMERCE INTÉRIEUR :

La nouvelle loi fait grincer des dents

Promulguée le 27 juillet après son vote le 15 juin à l'Assemblée, la nouvelle loi sur le commerce intérieur réserve épiceries, salons de coiffure et vente ambulante aux seuls Comoriens d'origine. Présentée comme une protection de l'emploi local, elle crée l'angoisse sur les marchés de Moroni.

Jusqu'au 21 juillet, une carte de commerçant et une patente suffisaient. Comorien de naissance, naturalisé ou étranger en règle, chacun pouvait tenir échoppe. Dans un archipel où l'informel fait vivre environ six ménages sur dix et où le chômage des jeunes dépasse 40% à Ngazidja, le petit commerce est une soupape sociale et un premier emploi. Portée par le ministère de l'Économie pour moderniser le secteur et l'aligner sur l'Acte uniforme de l'OHADA, la loi tranche : le petit commerce est désormais réservé

aux seuls Comoriens d'origine. Sont ainsi visés le commerce de proximité, l'épicerie de quartier, la coiffure et l'esthétique, la couture, la vente ambulante et le transport à la brouette. Fermeture administrative et amendes sont prévues. Une décision qui intervient alors que le panier explose avec la vie chère.

À Volo-Volo, la mesure fait l'effet d'un couperet. Aucun décret d'application, aucune liste de pièces n'a encore été publiée nous apprend on, mais les contrôles municipaux sont annoncés pour septembre. « On nous explique que c'est pour les Comoriens, mais nous avons la nationalité Comorienne », lâche un vendeur tenant une épicerie-mercerie. C'est le cas d'Aina, 34 ans, originaire de Majunga. Arrivée en 2014, mariée à un Comorien d'Itsandra, mère de deux enfants nés à El-Maarouf, naturalisée en 2021, elle tient un étal de bijoux et de

robes d'enfant créations faites main à Chindo cha mboini. « J'ai ma carte d'identité comorienne, je paie ma patente. On m'a dit que naturalisée, ce n'est pas d'origine. Donc je n'ai plus le droit de nourrir ma famille », confie-t-elle. Elle nous explique que son mari pêcheur craint la fer-

meture de son commerce. Lors de notre enquête au marché, notre décompte établit à 5 le nombre de femmes interrogées et concernées par cette même situation.

Le gouvernement défend une mesure de souveraineté économique pour formaliser le secteur et

réduire le chômage. La société civile, elle, dénonce une loi discriminatoire, inapplicable et contraire à la tradition d'hospitalité. Tandis que d'autres accueillent favorablement cette nouvelle loi, qu'ils estiment bénéfique pour les commerçants locaux. Dans tous les cas, cette nouvelle loi fragilise les familles mixtes et risque de faire grimper les prix si des étals ferment. Beaucoup réclament un moratoire et une définition détaillée de « Comorien d'origine », pourtant le terme semble a priori clair. Cela dit, le texte alimente les rumeurs. Certains espèrent qu'un arrêté distinguera enfin entre nationalité et origine, espérant que leur mariage vaille plus que leur lieu de naissance. Un débat qui s'annonce complexe face aux multiples enjeux liés à la mondialisation au phénomène migratoire.

Hamdi Abdillahi Rahilie



En vue des prochaines échéances de l'équipe nationale des Comores, à la demande de la Fédération de Football des Comores, la CAF a dépêché un expert dans la validation des stades, pour inspecter le stade Maluzini. Actuellement classé à la catégorie 2 des critères de la Confédération Africaine de Football, comme un seul homme, le peuple et les fans de football, espèrent que cette deuxième inspection va aboutir à rouvrir de nouveau les portails aux Cœlacanthes des Comores.

Si l'homologation du stade de Maluzini, pour le début des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations reste probable, la prudence doit être de mise (21 septembre - 06 octobre), eu égard des résultats de la dernière inspection, qui avait confirmé la non-homologation du stade. Quoique tout peut déboucher à quelque chose d'inédit. Les yeux et les oreilles des comoriens sont donc rivés vers Maluzini, dans l'attente du moindre commentaire concernant le travail qui a débuté hier sous l'égide de la CAF. Avellin Besegeta, ancien secrétaire général adjoint de la Fédération Burundaise de Football, expert envoyé pour l'inspection du stade Maluzini,

INFRASTRUCTURES :

Maluzini, l'inspection du stade a débuté hier

repartira jeudi après trois jours de travail (17-19). Le ressortaient burundais, est bien connu dans le milieu du football africain, pour son professionnalisme et son engagement pour le développement du football. Manager du football professionnel et instructeur pour la CAF, Besegeta est aussi connu pour être l'un des principaux animateurs des ateliers régionaux sur la plateforme de gestion des licences en ligne (CLOP).

Si l'inspection des stades reste est un élément essentiel dans le processus de validation des stades, la décision finale revient à la CAF. « La CAF est responsable du processus d'inspection, de contrôle et d'approbation des stades à utiliser dans les compétitions de la CAF et les éliminatoires africaines des compétitions de la FIFA », indique l'article 4.01 sur le règlement des stades de la CAF. Et après cette inspection, quatre possibilités sont envisageables pour le stade de Maluzini. Soit la CAF décide tout simplement de ne pas approuver le stade « Le stade ne répond pas aux exigences minimales établies définies dans le présent règlement pour accueillir des

matches dans une compétition spécifique, par conséquent n'est pas approuvé », ou décide « Le stade répond à toutes les exigences minimales établies dans le présent règlement pour accueillir des matches dans une compétition spécifique, est donc approuvé. » Et entre les deux, deux autres sont encore possibles. La CAF peut tout simplement approuver le stade le temps d'une rencontre. « En raison de circonstances imprévues considérées par la CAF, la CAF peut décider d'accorder une approbation d'un match qui est suivie d'une non-approbation automatique du stade », ou accorder une approbation temporaire, dont la CAF peut à tout moment prolonger ou d'annuler « À tout moment, la CAF peut décider d'annuler ou de prolonger l'approbation temporaire d'un stade. »

Si l'homologation du stade reste envisageable, des questions demeurent toutefois en suspens et continuent d'alimenter les interrogations de nombreux Comoriens. Parmi elles, celle de la gestion effective de l'infrastructure occupe une place centrale. Qui assure réellement la gestion du stade, l'État ou la



Photo d'illustration

Fédération ? Sur le papier, l'État aurait cédé la gestion de l'enceinte à la fédération du football comorien. Mais dans les faits, la situation semble bien différente. Et c'est peut-être là que le bât blesse. En effet, le recrutement comme le licenciement des employés relèvent toujours du ministère chargé des Sports, donc de l'État. Plus encore, c'est ce dernier qui continue d'assurer le paiement des salaires. Cette situation soulève donc une question de fond. Qui détient réellement la responsabilité et l'autorité sur la gestion du stade ? Au-delà de l'enjeu immédiat, la clarification de cette gouvernance apparaît aujourd'hui comme une nécessité, notamment pour

identifier clairement les responsabilités en cas de succès ou d'échec de l'inspection en cours. Dans le même esprit, la population mérite d'être informée, en toute transparence, des efforts consentis par l'État pour la réfection du stade, mais également de l'entité qui avait la responsabilité de gérer les fonds mobilisés à cet effet. L'État ou la Fédération, cette clarification est essentielle pour éviter les amalgames, dissiper les spéculations et permettre à chacun de comprendre les responsabilités des différentes parties prenantes dans la gestion et la réhabilitation de cette infrastructure.

Imtiyaz

TECHNOLOGIE :

IMARA Comoros lance un Bootcamp de Robotique

Ce lundi 17 août, au Retaj Hotel, s'est ouvert un bootcamp de robotique pour jeunes, organisé par IMARA Comoros et soutenu par le secrétariat général du gouvernement, avec le parrainage de la fondation Hazi Haki. Pendant cinq jours, une trentaine d'adolescents auront l'opportunité d'apprendre, de créer et d'innover aux côtés d'experts américains en ingénierie robotique.

Depuis plusieurs années, IMARA développe des initiatives visant à renforcer les compétences des jeunes à travers des formations en sciences, technologies et leadership, tout en menant des actions de sensibilisation sur l'égalité des genres. La cérémonie de lancement, tenue au Retaj, a rassemblé les jeunes participants, les formateurs, responsables institutionnels à savoir le

ministre du numérique Oumouri Mmadi Hassani. Dans son allocution, il a montré l'importance d'une telle initiative : « Ce Bootcamp n'est pas seulement une formation technique, c'est une porte ouverte vers un monde où nos plus jeunes pourront se mesurer aux innovations techniques, en particulier dans le domaine de la robotique. » Le ministre de l'économie numérique a insisté sur la nécessité de mutualiser les savoirs et de partager les compétences avec les plus jeunes, afin de donner une visibilité aux talents révolus.

Prenant la parole à son tour, le président de la Fondation Hazi Haki, Mohamed Said Mchangama a rappelé les dispositions prises par la fondation afin de soutenir les initiatives similaires. En tant que parrain, il a rappelé que la jeunesse comorienne représente la plus grande richesse du pays. Il a affirmé que

l'éducation et la technologie constituent les piliers de la réussite. Pour lui, soutenir la jeunesse revient à investir dans le développement. Il a également salué la mobilisation des partenaires internationaux et locaux, mettant en avant la valeur des échanges interculturels qui permettront aux participants de pratiquer l'anglais tout en découvrant les méthodes pédagogiques en spéculation.

Durant les cinq jours, les jeunes apprendront à concevoir et programmer un drive train complet, un système mécanique et électronique qui permet au robot de se déplacer. Des interprètes présents facilitent la communication et une immersion dans un environnement bilingue. Selon les organisateurs, ce Bootcamp s'inscrit dans la dynamique du FIRST Global Challenge 2026, offrant aux jeunes une préparation concrète à la compétition internationale de robotique. Il s'insère également dans un programme porté par IMARA Comoros, association engagée dans l'éducation, la santé et l'innovation, mère de la robotique aux Comores.

Aticki Ahmed Ismael



COMMISSION DE
L'Océan Indien

Corringendum N°01

Consultancy Services for the Formulation of the National Adaptation Plan (NAP) for the Republic of Mauritius

Further to the publication on August 03, 2026, of the Expressions of Interest (EOI) for Consultancy Services for the Formulation of the National Adaptation Plan (NAP) for the Republic of Mauritius, launched by IOC in its capacity as the Delivery Partner for the GCF Readiness and Preparatory support programme No MUS-RS- 007, we hereby inform you of the following amendments:

Modification of the deadline for submission of bids

- Original Deadline: 24 August 2026 at 04:30 pm (Mauritius time).
- New Deadline: 07 September 2026 at 04:30 pm (Mauritius time).

Interested candidates are invited to consult the complete Expression of Interest (EOI) notice on the IOC website at <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-et-carrières/>

